FORMATION CONTROLEUR VERIFICATEUR D'APPAREILS MANUELS ET ACCESSOIRES DE LEVAGE

Objectif :

Généraux :

Remplir pour les techniciens de maintenance les obligations réglementaires concernant les chariots élévateurs (appareils de levage, arrêté du 1er mars 2004)
Obligations consultables sur le site de Légifrance :
www.legifrance.gouv.fr

Opérationnels :

Le stagiaire sera capable d'effectuer les vérifications générales périodiques d'accessoires de levage et d'appareils de levage manuel.

Aptitude :

Médicales requises et être âgé au minimum de 18 ans.

Personnes concernées :

Toute personne appelée, dans l'exercice de sa profession, à vérifier l'état de conservation des appareils de levage manuel et des accessoires de manutention.

Prérequis/modalités d'accès :

- Posséder des notions élémentaires de maintenance industrielle et de mécanique
- Savoir communiquer en français (lire, écrire, parler)
- Les stagiaires doivent venir avec leurs EPI (tenue de travail, chaussures de sécurité, gants de manutention)

Méthodes pédagogiques :

Formation en salle (exposés, question et exercices) et sur appareils et accessoires concernés.

Moyens d'évaluation :

Contrôle des connaissances et savoir-faire de chaque stagiaire.
Après examen :
Remise d'une attestation de compétences à l'issue du stage.

Délais d'accès :

Dès contractualisation

Suite de parcours :

Complément formation accessoires, monitorat.

Débouchés :

PROGRAMME

Théorie

- Aspects juridiques de la prévention des accidents du travail
- Réglementation applicable aux vérifications périodiques des appareils de levage
- Rappels techniques (mécanique - hydraulique)
- Technologies des câbles, chaînes et accessoires
- Technologies et méthodologies de vérifications périodiques

Pratique

- Contrôle périodique (contrôle de l'appareil, essais de charge, utilisation des documents et du matériel de contrôle).
- La pratique et les techniques de contrôle (calculer des charges d'essai, données juridiques…)

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 82 69 09459 69 auprès du Préfet de la région Rhône-Alpes

MODALITES :

Effectif du groupe :	1 à 6 personnes maximum
Durée formation :	de 7 à 14 heures suivant niveau d'expérience
Lieu :	Intra ou Interentreprises
Dates :	consultez notre planning ICI
Tarif :	à partir de 879.95€

Nos formations ne donnent pas la possibilité de valider un ou des blocs de compétences, ni de permettre des équivalences ou passerelles.

Nos établissements sont accessibles aux publics en situation de handicap

Siège social : ZI le Chanay II, 8 rue Joseph Cugnot 69720 Saint Bonnet de Mure
SARL immatriculée au RCS de Lyon sous le numéro de SIREN : 493 803 134
Tel : 33 (0)4.72.79.05.82 - Fax : 33 (0)4.72.79.05.83
E-mail : contact@alyence-groupe.com – Site Internet : www.alyence.com